



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi onze du mois de mars à dix-huit heures et cinquante-cinq minutes les membres du conseil municipal, dûment convoqués le mardi 05 mars 2024 se sont réunis dans la salle des délibérations de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Gabrielle LOUIS-CARABIN, Maire.

Etaient présents : MM. Gabrielle LOUIS-CARABIN, Jean ANZALA, Betty ARMOUGOM, Pierre PORLON, Marie- Michelle HILDEBERT, Marcelin CHINGAN, Michel SURET, Rose-Marie LOQUES, Bernard SAINT-JULIEN, Elsa SUARES, Thierry FULBERT, Patrick PELAGE, Joseph HILL, Grégory MANICOM, Alina GORDON, Marie-Joël TAVARS, Rosette GRADEL, Sandra SERMANSON, Daniel DULAC, Annick CARMONT, Seetha DOULAYRAM, Pinchard DEROS, Ingrid FOSTIN, Yvane RHINAN.

Etaient représentés : MM. Sylvia SERMANSON (Marcelin CHINGAN), Evelyne CLOTILDE (Pierre PORLON), Nadia OUJAGIR (Jean ANZALA), Gina THOMAR (Rosette GRADEL), José OUANA (Elsa SUARES), Justine BENIN (Pinchard DEROS), Hermann SAINT-JULIEN (Ingrid FOSTIN).

Etaient absents excusés : MM. Marie-Alice RUSCADE, Bernard RAYAPIN.

Etaient absents : MM. Jacques RAMAYE, Jérôme CHOUNI.

Membres en exercice :	Membres présents :	Membres Représentés :	Absents Excusés :	Absents :
35	24	7	02	02

Le quorum étant atteint, vingt-quatre (24) Conseillers étant présents, sept (7) représentés, deux (02) absents excusés et deux (2) absents ; le Maire Gabrielle LOUIS-CARABIN, déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur Patrick PELAGE est désigné pour assurer le Secrétariat de séance.

Appel à projets de la « Cité Educative » au titre de l'année 2024

8/DCM2024/34

*Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Considérant que la ville du Moule a obtenu le label Cité Éducative le 07 mars 2022. Qu'elle est membre de droit de la troika en partenariat avec l'Etat et l'Académie de Guadeloupe.

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20240311-8DCM202434-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Notifiée et publiée le 19/03/2024

Considérant que la ville participe dans le cadre de son droit commun à l'élaboration, la mise en œuvre et apporte un appui financier pour la mise en place des actions.

Considérant que suite à la procédure de l'appel à projet 2024 et au comité de pilotage en date du 05 février 2024, la ville s'est positionnée selon le tableau joint.

*Où le Maire en son exposé,
Après discussion et échanges de vues,
DÉCIDE A L'UNANIMITE
Vote à scrutin public*

Article 1 : De valider le principe de l'Appel à projets de la Cité Educative au titre de l'année 2024.

Article 2 : De valider le montant des subventions sollicitées par les différents partenaires de projets, évalué 59 370 €.

Article 3 : De permettre au Maire de signer les conventions et documents relatifs à la programmation 2024.

Article 4 : Le Maire et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Ce recours pourra être effectué par le biais de l'application informatique « Télé recours citoyens » (www.telerecours.fr)

Fait à Le Moule, le 11 Mars 2024

Pour avis conforme

Le Maire,

Le Secrétaire



Patrick PELAGE



Gabrielle LOUIS - CARABIN

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20240311-8DCM202434-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Notifiée et publiée le 19/03/2024

CITÉ ÉDUCATIVE- FINANCEMENT DES PROJETS 2024

PROJETS VALIDÉS EN COPIE LE 05 FÉVRIER 2024

Intitulé de l'action	Opérateurs	Thématique	Montant global de l'action	Subvention accordée par la Ville
Marcher pour se construire une autre vie	Association Educ'Alternative	Culture, Sport, Éducation,	10 720 €	750 €
L'eau et moi	Association Plaisir de l'Eau	Culture, Sport, Éducation,	15 000.00 €	8 000.00 €
Je suis un héros de la Caraïbe	Association PROCEAN	Culture, Sport, Éducation	2300€	1300€
Remobilisation éducative 2024	C.L.S.P.D Ville du Moule	Citoyenneté, Relations avec les familles, Sécurité et climat scolaire/éducatif, Sport	20 000.00 €	3 000.00 €
Je découvre l'Europe, ouvrir au monde l'insertion professionnelle de la STMIG en Espagne	EPLE Lycée Faustin Fléret	Culture, Égalité filles/garçons Climat éducatif, Insertion Professionnelle	43 000.00 €	6 000.00 €

Date de réception en préfecture : 19/03/2024
 N° de dossier : 19711173-20240311-15-DCM-2024-14-D
 Date de télétransmission : 19/03/2024
 Date de réception-préfecture : 19/03/2024

CITÉ ÉDUCATIVE- FINANCEMENT DES PROJETS 2024

Clubs Coup de pouce	PRE ville du Moule	Fondamentaux	42.000.00 €	27 000.00 €
Jardin en famille et valorisation	C.L.S.P.D Ville du Moule	Éducation au développement durable	25 986 €	11 000.00€
Tété dwet	LAKOU BOKANTAJ	Culture, Sport, Éducation,	12 000 €	1000 €
Vivre la danse, comprendre les vivres du patrimoine à travers gwoka	Écoles Cité éducative	Culture, Sport, Éducation,	4320.00 €	820 €
Ateliers mathématiques	Écoles Cité Éducative	Les Fondamentaux	1504 €	500 €
TOTAL				59 370

Accusé de réception en préfecture
071-200710173-20240311-850CM202434-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024

CITÉ ÉDUCATIVE- FINANCEMENT DES PROJETS 2024

Prise en charge du mobilier des ABCEDAIRE des écoles Laure Laurent Soliveau et Amédée Adélaïde
(Budget Direction des Affaires Scolaires).

Accusé de réception en préfecture
971-219711173-20240311-8DCM202434-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024

Notifiée et publiée le 19/03/2024